

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

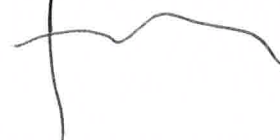
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 09964 Numéro SIREN : 808 156 780 Nom ou dénomination : "QUAD+TEN"
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/03/2021 sous le numéro de dépôt 16722

COPIE CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL

le 8/02/2021



COMPTES ANNUELS AU
31 DECEMBRE 2019

Exercice du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

Bilan



Bilan Actif

Période du 01/01/19 au 31/12/19

MITICO

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	10 838 558	10 826 663	11 895	15 495
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 100 000		2 100 000	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	12 938 558	10 826 663	2 111 895	15 495
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ	12 938 558	10 826 663	2 111 895	15 495

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	161 406		161 406	268 392
Autres créances	538 199		538 199	553 207
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	699 606		699 606	821 599
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 685 149		1 685 149	3 601 962
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	1 685 149		1 685 149	3 601 962
ACTIF CIRCULANT	2 384 755		2 384 755	4 423 560

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	15 323 313	10 826 663	4 496 650	4 439 055
----------------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------

Bilan Passif

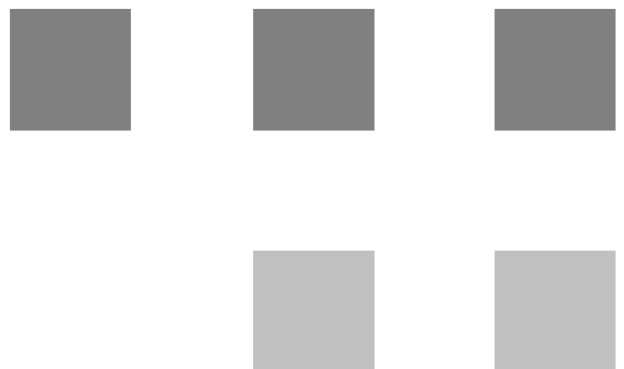
Période du 01/01/19 au 31/12/19

MITICO

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 47 250	47 250	45 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	4 725	4 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 054 083	3 266 967
Résultat de l'exercice	92 323	714 692
TOTAL situation nette :	2 198 381	4 031 158
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 100 000	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	4 298 381	4 031 158
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 613	135 642
Dettes fiscales et sociales	72 655	272 215
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		40
TOTAL dettes diverses :	198 268	407 897
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	198 268	407 897
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	4 496 650	4 439 055

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

MITICO

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	179 657	37 375	217 032	2 028 239
Chiffres d'affaires nets	179 657	37 375	217 032	2 028 239
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			0	2
PRODUITS D'EXPLOITATION			217 032	2 028 242
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			39 437	273 935
TOTAL charges externes :			39 437	273 935
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			417	8 211
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			236	135 130
Charges sociales			456	68 868
TOTAL charges de personnel :			692	203 998
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 600	2 505
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			3 600	2 505
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			47 757	498 322
CHARGES D'EXPLOITATION			91 903	986 972
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			125 130	1 041 270

Compte de Résultat (Seconde Partie)

MITICO

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	125 130	1 041 270
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	7 299	5 935
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	269	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	7 568	5 935
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		24 002
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		24 002
RÉSULTAT FINANCIER	7 568	(18 068)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	132 697	1 023 203
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 272	399
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	8 272	399
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(8 272)	(399)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	32 102	308 112
TOTAL DES PRODUITS	224 600	2 034 177
TOTAL DES CHARGES	132 277	1 319 485
BÉNÉFICE OU PERTE	92 323	714 692

Annexe



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2019

La présente annexe fait partie intégrante des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Les comptes sociaux ont été arrêtés par le Président.

- le total du bilan au 31 décembre 2019 s'élève à 4 496 650 €.
- Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 92 323€.

L'exercice a une durée de douze mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante de l'annexe.

REGLES ET METHODES COMPTABLES**1. Principes comptables généraux**

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis, dans l'objectif de présenter une image fidèle en respectant :

- les principes de prudence, de régularité et de sincérité,
- conformément aux hypothèses de bases suivantes :
 - continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes
 - indépendance des exercices
- conformément aux dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29 novembre 2003, ainsi que du règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999,
- conformément aux règlements CRC 2004-06 relatif aux immobilisations et 2002-10 relatif aux amortissements, applicables pour la première fois en 2005.

2. Immobilisations incorporelles : projets de films et films cinématographiques

Un film est considéré comme faisant partie du patrimoine de l'entreprise à l'obtention du visa d'exploitation donné par le Centre National de la Cinématographie. Le coût du film est alors porté en « droits et valeurs similaires » à l'actif du bilan ; dans l'attente de ce visa, les dépenses effectuées sont comptabilisées en « avances et acomptes sur immobilisations incorporelles »

Les projets de films et les films en cours de tournage sont évalués à leur coût de production, déduction faite des apports coproducteurs; les frais financiers relatifs à chaque projet sont inclus dans ce coût.

Des frais généraux sont ajoutés au coût de production ; ils sont issus de la comptabilité analytique. Le montant imputé sur chaque immobilisation en-cours est égal à une quote-part des frais généraux réels de l'entreprise sans pouvoir dépassé 7% du montant du projet immobilisé.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. Amortissement des films terminés

Le principe de base est l'amortissement du film sur une durée normale d'utilisation de trois années selon le mode linéaire. La date de début d'amortissement est l'obtention du visa d'exploitation.

Des règles spécifiques sont prévues en fonction des recettes comptabilisées :

1/ En cas d'absence de recette sur un film, la règle de l'amortissement minimum s'applique.

2/ En cas de recettes sur un film, l'amortissement est pratiqué à hauteur des recettes comptabilisées sur ce film (au cours dudit exercice) sous déduction des frais d'exploitation de ce film et du solde des frais généraux.

3/ Dans le cas où, à la clôture d'un exercice donné, les recettes nettes disponibles d'un film sont supérieures à l'amortissement à pratiquer, alors ces recettes sont affectables :

- A d'autres films non encore complètement amortis, ou,
- A un film en cours dont la fin de tournage a eu lieu avant le 30 novembre de l'année correspondante.

4. Créances

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5. Mode de conversion des opérations libellées en devises étrangères

En cour d'exercice, les créances et dettes sont comptabilisés au cours du jour de l'opération. A la date de clôture, le principe retenu pour l'évaluation des postes concernés du bilan est l'ajustement de la créance ou de la dette au cours de la monnaie à la date de clôture et la prise en compte de la différence de change dans le compte de résultat.

6. Faits marquants

- Réduction de capital du 19 mars 2019, rachats de 1 350 actions . Le capital après opération s'élevait à 31 500€ soit 3 150 actions d'une valeur nominale de 10€ ;
- Augmentation de capital du 06 juin 2019 création de 1 575 actions par incorporation de réserves. Le capital s'élevait à 47 250€ soit 4 725 actions d'une valeur nominale de 10€.

7. Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan comptable générale les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustements lié à l'épidémie de Coronavirus.

Dès la mi-mars, Les activités de la société ont commencé à être affectées par les effets engendrés par le COVID-19. La société a réagi en mettant en place les mesures suivantes :

- ☐ Instauration du télétravail pour les postes le permettant
- ☐ Recours au chômage partiel notamment au sein du personnel commercial

Les comptes annuels de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêt des comptes par le président des états financiers 2019 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	10 838 558		2 100 000
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 838 558		2 100 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :			
TOTAL GÉNÉRAL	10 838 558		2 100 000

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			12 938 558	
TOTAL immobilisations incorporelles :			12 938 558	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL GÉNÉRAL			12 938 558	

Amortissements

MITICO

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	10 823 063	3 600		10 826 663
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 823 063	3 600		10 826 663
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				
TOTAL GÉNÉRAL	10 823 063	3 600		10 826 663

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	3 600		
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 600		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	3 600		

État des Échéances des Créances et Dettes

MITICO

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	161 406	161 406	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	117 294	117 294	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	5 754	5 754	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 001	2 001	
État - Divers			
Groupe et associés	409 492	409 492	
Débiteurs divers	3 659	3 659	
TOTAL de l'actif circulant :	699 606	699 606	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	699 606	699 606	
----------------------	----------------	----------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	125 613	125 613		
Personnel et comptes rattachés	51 022	51 022		
Sécurité sociale et autres organismes	2 081	2 081		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	19 553	19 553		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	198 268	198 268		
----------------------	----------------	----------------	--	--

Charges à Payer

MITICO

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 447
Dettes fiscales et sociales	47 444
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	168 891

Produits à Recevoir

MITICO

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	106 246 3 659
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	109 905

Composition du Capital Social

MITICO

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	4500	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	1575	10
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice	1350	10
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	4725	10

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

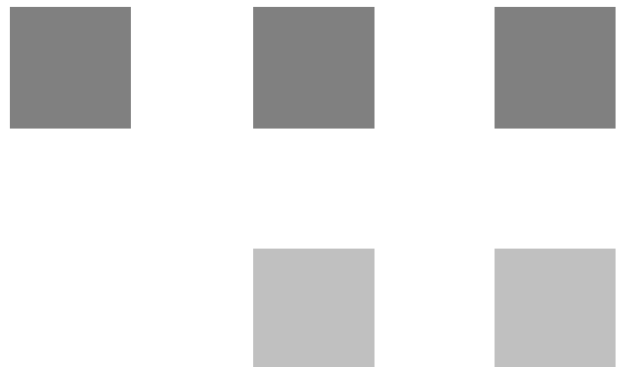
MITICO

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	47 250	45 000	45 000	45 000	5 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	4725	4500	4500	4500	
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	217 032	2 028 239	16 395 913	2 653	
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	128 025	1 025 309	12 034 965	(1 956)	(1 469)
Impôts sur les bénéfices	32 102	308 112	(62 929)	(1 998 011)	
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	92 323	714 692	1 277 336	1 995 600	(1 469)
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	20	159	2 688	444	
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	20	159	284	443	
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice			3,36	20,79	
Montant de la masse salariale de l'exercice	236	135 130	360 666	4 094 988	
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	338	67 705	145 257	1 173 097	

Etats fiscaux



1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : MITICO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2					
Adresse de l'entreprise 31 RUE MADAME DE SANZILLON 92110 CLICHY		Durée de l'exercice précédent * 1 2					
Numéro SIRET* 8 0 5 2 6 9 3 2 1 0 0 0 1 6		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 9					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	10 838 558	11 895	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	2 100 000	2 100 000	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
	Constructions		AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles		AT	AU			
	Immobilisations en cours		AV	AW			
	Avances et acomptes		AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV		
			Créances rattachées à des participations	BB	BC		
			Autres titres immobilisés	BD	BE		
			Prêts	BF	BG		
			Autres immobilisations financières *	BH	BI		
			TOTAL (II)		BJ	BK	12 938 558
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En cours de production de biens			BN	BO			
En cours de production de services			BP	BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR	BS			
Marchandises			BT	BU			
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	161 406	161 406	
		Autres créances (3)	BZ	CA	538 199	538 199	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	1 685 149	1 685 149	
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 384 755	2 384 755		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	15 323 313	10 826 663	4 496 650	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		MITICO		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .. 47 250)			DA	47 250
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 725
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	2 054 083
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	92 323
	Subventions d'investissement			DJ	2 100 000
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	4 298 381
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	125 613
	Dettes fiscales et sociales			DY	72 655
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	198 268	
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 496 650	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	198 268
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : MITICO					Néant ☐ *		
		Exercice N				Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services*	FG	179 657	FH	37 375	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	179 657	FK	37 375	FL	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA
		Sur immobilisations				- dotations aux provisions	GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>MITICO</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 272
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 272
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(8 272)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	32 102
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	224 600
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	132 277
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	92 323
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	350
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	47 755
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		
	facultatifs A6 obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et Pénalités		7 922	
Charges sur Exercices antérieur		350	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : MITICO										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	10 838 558	KE		KF	2 100 000	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV		KW		KX	
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN		LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M		8T		
		Autres participations				8U			8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P			1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T			1U		1V				
TOTAL IV				LQ			LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	10 838 558	ØH		ØJ	2 100 000		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				1		2		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	12 938 558			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY				
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB				
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN			
		Matériel de transport				IV		MP		MQ			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT			
		Emballages récupérables et divers*				IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA				
	Avances et acomptes				NC		ND		NE				
	TOTAL III				IY		NG		NH				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ			ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ			ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		I1			2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2			2E		2F		2G				
TOTAL IV		I3			NJ		NK		2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	12 938 558	ØM			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables**(art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: MITICO

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise <u>MITICO</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	10 823 063	PF	3 600	PG		PH	10 826 663	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO		
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU		QV		QW		QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	10 823 063	ØP	3 600	ØQ		ØR	10 826 663	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

[illegible]

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Détail du poste "Provisions pour impôts"

Désignation de l'entreprise MITICO

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise MITICO

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres immobilisations financières"

Désignation de l'entreprise MITICO

[illegible]

MITICO

[illegible]

Désignation de l'entreprise : MITICO										Néant ☐		*
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX	161 406		161 406				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				Z1							
	Personnel et comptes rattachés				UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	117 294		117 294				
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	5 754		5 754				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	2 001		2 001				
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC	409 492		409 492				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	3 659		3 659				
	Charges constatées d'avance				VS							
	TOTAUX				VT	699 606	VU	699 606	VV			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y								
Autres emprunts obligataires (1)				7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG								
	à plus d'1 an à l'origine			VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A								
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	125 613		125 613					
Personnel et comptes rattachés				8C	51 022		51 022					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	2 081		2 081					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	19 553		19 553					
	Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J								
Groupe et associés (2)				VI								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				Z2								
Produits constatés d'avance				8L								
TOTAUX				VY	198 268	VZ	198 268					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : MITICO				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐	*	Exercice N, clos le : 31/12/2019		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WA	92 323	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		XW	7 922		
	Amendes et pénalités		WJ	7 922	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *									XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)									I7	32 102	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									I8		
	à long terme - imposées aux taux de 0 %									ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme					WN		
					- Plus-values soumises au régime des fusions					WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												
										TOTAL I	WR	132 347
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*												
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									WV		
	- imposées au taux de 0 %									WH		
	- imposées au taux de 19 %									WP		
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									WW		
	- imputées sur les déficits antérieurs									XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A		XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)												
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.											
	Majoration d'amortissement*											
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											
	Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH				XG		
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC							
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD							
Créance dégagée par le report en arrière de déficit				ZI								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												
										Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	132 347	XJ	
	déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	132 347	XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise MITICO

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise MITICO

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>MITICO</u>			Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :		▼ ligne WI		▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise MITICO										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	3 266 967	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	225				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	714 692		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF	1 927 350				
	TOTAL I	ØF	3 981 658		Report à nouveau	ZG	2 054 083				
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	3 981 658			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance						YT	22 413			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	168	XQ	168			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	9 736			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	7 120			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	39 437			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	457			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	(40)			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	417			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	9 709			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	25 190			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						ØB				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	1,32 %			
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0	ZR	0		
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : MITICO						Néant ☒ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪							

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise MITICO

[illegible]

Désignation de l'entreprise : MITICO	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant	☒ *
--------------------------------------	------------------------------------	----	-------	---------------------------------------

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Origine		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie				
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : MITICO

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : MITICO		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

Désignation de l'entreprise : MITICO				Néant ☐ *		
Exercice ouvert le : 01012019		et clos le : 31122019		Durée en nombre de mois 1 2		
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel : *				YP		
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	217 032	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	217 032	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	1	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
TOTAL 2				OM	1	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾						
Achats				ON	1	
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	39 268	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	47 757	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	87 026	
IV - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	130 007
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	130 007	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case		EV	☒			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	217 032	
Effectifs au sens de la CVAE *				EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique				HX		
Période de référence	GY	du	01012019	GZ	au 31122019	
Date de cessation				HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

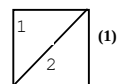
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 8 0 8 1 5 6 7 8 0 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MITICO

ADRESSE (voie) 31 RUE MADAME DE SANZILLON

CODE POSTAL 92110

VILLE CLICHY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 338

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 4388

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique NAKACHE Prénom(s) OLIVIER

Nom marital % de détention 35,71 Nb de parts ou actions 1688

Naissance : Date 15041973 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR

Adresse : N° 177 Voie BOUELVARD MALSEHERBES

Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique TOLEDANO Prénom(s) ERIC

Nom marital % de détention 35,71 Nb de parts ou actions 1688

Naissance : Date 03071971 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR

Adresse : N° 50 B Voie RUE BOILEAU

Code Postal 75116 Commune PARIS Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise MITICO

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :									
Titre (2)		M	Nom patronymique			ADASSOVSKY DUVAL	Prénom(s)		NICOLAS
Nom marital					% de détention	21,43	Nb de parts ou actions		1013
Naissance :	Date	26011958	N° Département	75	Commune	PARIS	Pays	FR	
Adresse :	N°	20	Voie		RUE NOLLET				
	Code Postal	75017	Commune		PARIS	Pays	FR		
Titre (2)			Nom patronymique				Prénom(s)		
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune			Pays			
Titre (2)			Nom patronymique				Prénom(s)		
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune			Pays			
Titre (2)			Nom patronymique				Prénom(s)		
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune			Pays			
Titre (2)			Nom patronymique				Prénom(s)		
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune			Pays			
Titre (2)			Nom patronymique				Prénom(s)		
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune			Pays			
Titre (2)			Nom patronymique				Prénom(s)		
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune			Pays			
Titre (2)			Nom patronymique				Prénom(s)		
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune			Pays			

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 8 0 8 1 5 6 7 8 0 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MITICO

ADRESSE (voie) 31 RUE MADAME DE SANZILLON

CODE POSTAL 92110

VILLE CLICHY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
QUAD+TEN SAS 121 Rue de Tocqueville 75017 PARIS France	121 Rue de Tocqueville 75017 PARIS
SIRET 80815678000021	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées	Production de films Cinema	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	----------------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28 %	94 227	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%								
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%					

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐				
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé XOTIS LOUMA

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 08022021 Lieu : CLICHY Qualité : PRESIDENT Nom du signataire : M ADASSOVSKY DUVAL NICOLAS

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e				
					f				
					g				
					h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j				
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)				
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) ; - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
					Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8	
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice					
				MVLT restant à reporter					

QUAD + TEN
Société par actions simplifiée
au capital de 47.250 euros
R.C.S PARIS 808 156 780
Siège social : 121, Rue de Tocqueville — 75017 PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ASSOCIES DU 30 Septembre 2020 A 14 H 30

Les Actionnaires de la Société par actions simplifiée QUAD+TEN, au capital de 47.250 euros, divisé en 4.725 actions de 10 euros chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 4 725, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social 121, Rue de Tocqueville 75017 Paris sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Nicolas ADASSOVSKY DUVAL, Président qui constate que les associés, présents ou représentés possèdent 4725 actions sur les 4 725 actions composant le capital social.

EUCLIDE EXPERTISE, Commissaire aux comptes, est présente.

La collectivité des associés peut valablement prendre toutes décisions utiles sur l'ordre du jour. Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- Ratification des modalités de convocation à la présente assemblée
- Rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2019
- Examen et approbation des comptes et du bilan dudit exercice et quitus au Président
- Affectation des résultats
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce
- Questions diverses
- Pouvoir

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Un exemplaire de la lettre de convocation à chacun des associés
- Le rapport de gestion
- Le rapport sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce
- Le compte de résultat, le bilan et annexes
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée
- Le rapport général et le rapport spécial de la Société EUCLIDE EXPERTISE, Commissaire aux Comptes.

Puis, il rappelle que le rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 le compte de résultat, le bilan et les annexes, ainsi que le texte des résolutions ont été tenus à disposition des associés, plus de quinze jours francs avant la date de l'assemblée, et que pendant ce même délai, l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social, ainsi que les associés lui en donnent acte.

Le président donne ensuite lecture du rapport de gestion et des rapports de la Société EUCLIDE EXPERTISE, Commissaire aux Comptes.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

BT on M

PREMIERE RESOLUTION

Les associés décident de ratifier expressément les modalités de la convocation à la présente assemblée, déclarant que la convocation était régulière et qu'ils ont reçu dans les délais édictés par la loi, les documents et actes prévus.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 92 323 euros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée générale donne au Président et au Commissaire aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale approuvant la proposition du président, décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice de 92 323 euros :

- Le solde au poste report à nouveau :	92 323 €
- Le poste report à nouveau passera donc de :	2 054 084 €
A	2 146 407 €

L'assemblée générale pour se conformer à l'article 243 bis du Code Général des Impôts rappelle qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes sur les trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L 227-10 du Code de Commerce et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes approuvent les termes de ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

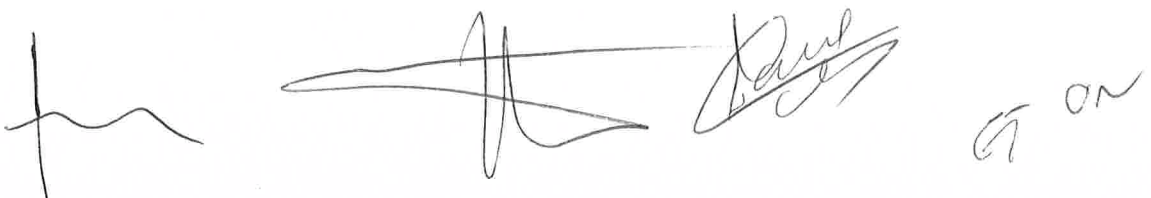
CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités et publicités légales et réglementaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 30

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés et le Président.



QUAD + TEN
Société par actions simplifiée
au capital de 47.250 euros
R.C.S PARIS 808 156 780
Siège social : 121, Rue de Tocqueville — 75017 PARIS

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 Septembre 2020 A 14 H 30

Messieurs les associés,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, mon rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ainsi que les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, j'ai tenu à votre disposition dans nos locaux, avec le présent rapport, tous les autres documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat,
- bilan et annexes,
- le texte des résolutions que je propose à votre vote,
- le rapport de gestion
- les rapports du commissaire aux comptes

Après constitution des amortissements, le résultat de l'exercice écoulé est de 92 323 Euros, au sujet duquel, je vous ferai ci-après une proposition d'affectation conforme à nos Statuts.

I- COMPTE-RENDU DE L'ACTIVITE AINSI QUE DE LA GESTION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE :

A/ LES RESULTATS

Nous vous présentons ci-dessous les principaux indicateurs de la société sur l'exercice écoulé

	2019	2018
Chiffre d'affaires	217 032	2 028 239
Résultat d'exploitation	125 130	1 041 270
Résultat financier	7 568	(18 068)
Résultat courant avant impôt	132 697	1 023 203
Résultat exceptionnel	(8 272)	(399)
Impôt sur les bénéfices	32 102	308 112
Bénéfice	92 303	714 692

B/ EXPLICATION DES RESULTAT

La société Quad+Ten continue l'exploitation du film « Le Sens de la fête ». En 2019, il s'agit principalement des recettes Vidéo - VOD de la prime au succès de canal+, et de ventes étrangères.



C/ PERSPECTIVES D'AVENIR

La société QUAD+TEN continue d'exploiter le film « Le sens de la fête » un film d'Eric Toledano et Olivier Nakache

II- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Je vous propose d'affecter le résultat net de l'exercice qui s'élève à 92 323 euros de la façon suivante :

- Le solde au poste report à nouveau :	92 323 €
- Le poste report à nouveau passera donc de :	2 054 084 €
A	2 146 407€

Conformément à l'article 193 bis du Code Général des Impôts, je vous rappelle que nous n'avons procédé à aucune distribution de dividende au cours des trois années antérieures.

III- REMUNERATION DU PRESIDENT

Nous vous rappelons que Monsieur Nicolas ADASSOVSKY DUVAL, ne perçoit aucune rémunération au titre du mandat social de Président qu'il exerce.

IV- FILIALE

Notre société ne détient aucune filiale.

V- ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société n'a fait aucune dépense en la matière au sens fiscal du terme.

VI – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

Les activités de la société ne sont pas affectées par la COVID-19.

Ar

VII- INFORMATIONS SUR LA DECOMPOSITION DU SOLDE DES DETTES A L'EGARD DES FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions des articles L441-6-1 et D441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après la décomposition à la clôture du dernier exercice du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances clients par date de facture.

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées		3	2	2	3	10		2			1	3
Montant total H.T. des factures concernées		144 €	57 €	40 €	3 239 €		46 487 €				3 000 €	
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)		0,07%	0,03%	0,02%	1,49%							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (HT)							21,42%	0,00%	0,00%	1,38%		
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais légaux 60 Jours date de Factures					- Délais légaux 60 Jours date de Factures						

At

VIII - ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

IX - AUTRES INDICATIONS :

Par ailleurs, notre société n'a enregistré aucune des charges visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

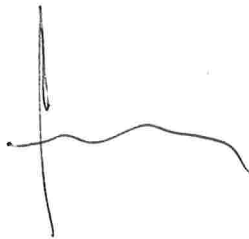
Tel est le rapport qu'il m'appartenait de vous dresser sur l'activité de notre société.

Les résolutions que je vous sou mets traduisent mes propositions, et j'espère qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion.

Clichy,

Le 10 Septembre 2020

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line with a small loop at the top and a horizontal line extending to the right.



GROUPE EUCLIDE

Tel : 01 40 95 30 30 • 86, rue du Gouverneur Felix Eboue - 92130 Issy-les-Moulineaux • Fax : 01 40 95 30 34

QUAD + TEN

SAS au capital de 47 250 Euros

121, rue de Tocqueville

75017 PARIS

RCS 805 156 780

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2019

EUCLIDE EXPERTISE

Expertise comptable et commissariat aux comptes - Compagnie régionale de Versailles

SAS au capital de 146 850 € - RCS Nanterre 353 294 754 - TVA Intracommunautaire FR 00353294754



QUAD + TEN

SAS au capital de 47 250 Euros

121, rue de Tocqueville
75017 PARIS

RCS 805 156 780

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par délibération des associés du 20 septembre 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée QUAD+TEN, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

EUCLIDE EXPERTISE

Expertise comptable et commissariat aux comptes - Compagnie régionale de Versailles
SAS au capital de 146 850 € - RCS Nanterre 353 294 754 - TVA Intracommunautaire FR 00353294754



III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les notes 2 & 3 de l'annexe des comptes annuels décrivent les principes et les modalités retenus en matière d'actifs immobilisés incorporels et de leur amortissement. Nous avons procédé à l'appréciation des modalités retenues par votre société pour ces évaluations et vérifié, sur la base des éléments disponibles, le caractère raisonnable de leur mise en œuvre.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNE CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



VI. RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Issy-les-Moulineaux,
Le 22 septembre 2020

EUCLIDE EXPERTISE S.A.S.,
Commissaire aux comptes,
Représenté par Evelyne BRETON.



Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événement sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

QUAD+TEN SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	10 838 558	10 826 663	11 895	15 495
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 100 000		2 100 000	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	12 938 558	10 826 663	2 111 895	15 495
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terreins				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ	12 938 558	10 826 663	2 111 895	15 495
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	161 406		161 406	268 392
Autres créances	538 199		538 199	553 207
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	699 606		699 606	821 599
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 685 149		1 685 149	3 601 962
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	1 685 149		1 685 149	3 601 962
ACTIF CIRCULANT	2 384 755		2 384 755	4 423 560
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	15 323 313	10 826 663	4 496 650	4 439 055

Bilan Passif

Période du 01/01/19 au 31/12/19

QUAD+TEN SAS

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 47 250	47 250	45 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	4 725	4 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 054 083	3 266 967
Résultat de l'exercice	92 323	714 692
TOTAL situation nette :	2 198 381	4 031 158
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 100 000	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	4 298 381	4 031 158
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 613	135 642
Dettes fiscales et sociales	72 655	272 215
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		40
TOTAL dettes diverses :	198 268	407 897
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	198 268	407 897
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	4 496 650	4 439 055

Compte de Résultat (Première Partie)

QUAD+TEN SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	179 657	37 375	217 032	2 028 239
Chiffres d'affaires nets	179 657	37 375	217 032	2 028 239
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			1	2
PRODUITS D'EXPLOITATION			217 032	2 028 242
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			39 437	273 935
TOTAL charges externes :			39 437	273 935
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			417	8 211
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			236	135 130
Charges sociales			456	68 868
TOTAL charges de personnel :			692	203 998
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 600	2 505
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			3 600	2 505
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			47 757	498 322
CHARGES D'EXPLOITATION			91 903	986 972
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			125 130	1 041 270

Compte de Résultat (Seconde Partie)

QUAD+TEN SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	125 130	1 041 270
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	7 299	5 935
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	269	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	7 568	5 935
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		24 002
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		24 002
RÉSULTAT FINANCIER	7 568	(18 068)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	132 697	1 023 203
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 272	399
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	8 272	399
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(8 272)	(399)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	32 102	308 112
TOTAL DES PRODUITS	224 600	2 034 177
TOTAL DES CHARGES	132 277	1 319 485
BÉNÉFICE OU PERTE	92 323	714 692

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2019

La présente annexe fait partie intégrante des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Les comptes sociaux ont été arrêtés par le Président.

- le total du bilan au 31 décembre 2019 s'élève à 4 496 650 €.
- Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 92 323€.

L'exercice a une durée de douze mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante de l'annexe.

REGLES ET METHODES COMPTABLES**1. Principes comptables généraux**

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis, dans l'objectif de présenter une image fidèle en respectant :

- les principes de prudence, de régularité et de sincérité,
- conformément aux hypothèses de bases suivantes :
 - continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes
 - indépendance des exercices
- conformément aux dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29 novembre 2003, ainsi que du règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999,
- conformément aux règlements CRC 2004-06 relatif aux immobilisations et 2002-10 relatif aux amortissements, applicables pour la première fois en 2005.

2. Immobilisations incorporelles : projets de films et films cinématographiques

Un film est considéré comme faisant partie du patrimoine de l'entreprise à l'obtention du visa d'exploitation donné par le Centre National de la Cinématographie. Le coût du film est alors porté en « droits et valeurs similaires » à l'actif du bilan ; dans l'attente de ce visa, les dépenses effectuées sont comptabilisées en « avances et acomptes sur immobilisations incorporelles »

Les projets de films et les films en cours de tournage sont évalués à leur coût de production, déduction faite des apports coproducteurs ; les frais financiers relatifs à chaque projet sont inclus dans ce coût.

Des frais généraux sont ajoutés au coût de production ; ils sont issus de la comptabilité analytique. Le montant imputé sur chaque immobilisation en-cours est égal à une quote-part des frais généraux réels de l'entreprise sans pouvoir dépassé 7% du montant du projet immobilisé.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. Amortissement des films terminés

Le principe de base est l'amortissement du film sur une durée normale d'utilisation de trois années selon le mode linéaire. La date de début d'amortissement est l'obtention du visa d'exploitation.

Des règles spécifiques sont prévues en fonction des recettes comptabilisées :

1/ En cas d'absence de recette sur un film, la règle de l'amortissement minimum s'applique.

2/ En cas de recettes sur un film, l'amortissement est pratiqué à hauteur des recettes comptabilisées sur ce film (au cours dudit exercice) sous déduction des frais d'exploitation de ce film et du solde des frais généraux.

3/ Dans le cas où, à la clôture d'un exercice donné, les recettes nettes disponibles d'un film sont supérieures à l'amortissement à pratiquer, alors ces recettes sont affectables :

- A d'autres films non encore complètement amortis, ou,
- A un film en cours dont la fin de tournage a eu lieu avant le 30 novembre de l'année correspondante.

4. Créances

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5. Mode de conversion des opérations libellées en devises étrangères

En cour d'exercice, les créances et dettes sont comptabilisés au cours du jour de l'opération. A la date de clôture, le principe retenu pour l'évaluation des postes concernés du bilan est l'ajustement de la créance ou de la dette au cours de la monnaie à la date de clôture et la prise en compte de la différence de change dans le compte de résultat.

6. Faits marquants

- Réduction de capital du 19 mars 2019, rachats de 1 350 actions. Le capital après opération s'élevait à 31 500€ soit 3 150 actions d'une valeur nominale de 10€ ;
- Augmentation de capital du 06 juin 2019 création de 1 575 actions par incorporation de réserves. Le capital s'élevait à 47 250€ soit 4 725 actions d'une valeur nominale de 10€.

7. Evènements postérieurs à la clôture

Les activités de la société ne sont pas affectées par la crise sanitaire COVID 19.

Immobilisations

Période du 01/01/19 au 31/12/19

QUAD+TEN SAS

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	10 838 558		2 100 000
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 838 558		2 100 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :			
TOTAL GÉNÉRAL	10 838 558		2 100 000

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			12 938 558	
TOTAL immobilisations incorporelles :			12 938 558	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL GÉNÉRAL			12 938 558	

Amortissements

QUAD+TEN SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	10 823 063	3 600		10 826 663
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 823 063	3 600		10 826 663
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				
TOTAL GÉNÉRAL	10 823 063	3 600		10 826 663

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	3 600		
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 600		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	3 600		

État des Échéances des Créances et Dettes

QUAD+TEN SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	161 406	161 406	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	117 294	117 294	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	5 754	5 754	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 001	2 001	
État - Divers			
Groupe et associés	409 492	409 492	
Débiteurs divers	3 659	3 659	
TOTAL de l'actif circulant :	699 606	699 606	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	699 606	699 606	
----------------------	----------------	----------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	125 613	125 613		
Personnel et comptes rattachés	51 022	51 022		
Sécurité sociale et autres organismes	2 081	2 081		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	19 553	19 553		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	198 268	198 268		
----------------------	----------------	----------------	--	--

Charges à Payer

QUAD+TEN SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 447
Dettes fiscales et sociales	47 444
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	168 891

Produits à Recevoir

QUAD+TEN SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	106 246 3 659
Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	109 905

Composition du Capital Social

QUAD+TEN SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	4500	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	1575	10
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice	1350	10
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	4725	10